

Améliorons ensemble la prise en charge taxis de la gare de Lyon

Pourquoi des travaux ?

Les modifications apportées pendant l'automne permettent :

- d'augmenter la capacité de stationnement des taxis sur le parvis de la gare,
- de réduire ainsi le nombre de taxis en attente boulevard Diderot et rue de Bercy et qui génèrent des perturbations dans la circulation des bus au carrefour de ces deux axes,
- de faciliter la prise en charge des clients,
- de sécuriser le cheminement des piétons,
- d'améliorer le stationnement des motos taxis.

Quelles sont les modifications apportées ?

La chaussée et le marquage au sol ont été modifiés.

- La montée des taxis s'effectue dorénavant sur 2 voies, comme l'indique la signalisation.
- Une troisième voie reste affectée aux véhicules d'urgence et doit rester impérativement dégagée.
- 3 files sont affectées à la prise en charge des clients et sont repérées à cet effet.
- La limite de stationnement a également été déplacée vers la sortie pour augmenter la capacité.
- Le passage piétons a été déplacé pour permettre un cheminement sur le trottoir pour accéder à l'entrée de la gare.
- 14 places de motos taxis ont été repérées au sol pour organiser le stationnement.

Les engagements à respecter pour améliorer la qualité de service

- Les chauffeurs de taxis sont invités :
 - o à se répartir sur les 2 voies dès l'engagement dans la montée du parvis,
 - o à se positionner sur 3 voies pour la prise en charge des clients,
 - o à avancer jusqu'à la ligne extrême de prise en charge.
- Les conducteurs de motos taxis sont invités :
 - o à stationner uniquement aux emplacements repérés à cet effet.
- Les agents Itirémia assurant la prise en charge sont invités :
 - o à orienter les chauffeurs sur les 2 voies de la montée du parvis dans un premier temps,
 - o à orienter les chauffeurs au quotidien sur les 3 voies de prise en charge,
 - o à s'assurer que les véhicules se mettent en place à la limite extrême de stationnement.

Des adaptations complémentaires sont à venir :

- la modification de l'emplacement du gère-file clients et de la guérite des agents Itirémia pour l'adapter à la ligne extrême de prise en charge,
- le renforcement de l'éclairage des files de prise en charge,
- le remplacement des verres endommagés pouvant générer des fuites de la marquise au niveau du gère file,
- la mise en place d'une signalétique sur panneaux « motos taxis » et « taxis réservés »,
- l'ouverture des commerces du triangle d'or à l'aplomb du gère-file.

Et la rue de Bercy !

Les taxis et les clients sont invités également à rejoindre la station de la rue de Bercy, en sortie du hall 3, pour assurer une meilleure répartition des flux et ne pas concentrer ce service sur le parvis Diderot.